

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le quatre juin deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Damien DESERT, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAIN, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Aude LECLERC-VOUAUX, David HOCDE, Claude JUGE, Norbert LIVENAIS, Isabelle LAUNAY, Sylvine GAULTIER.

Étaient absents ou excusés : Romain BRETON, Armelle JOLYS

Sophie BALLU est porteuse d'un pouvoir de Armelle JOLYS
Patrick GAULTIER est porteur d'un pouvoir de Romain BRETON

M. le Maire constate que le Conseil Municipal réunit les conditions pour délibérer valablement et œuvre.

M. Norbert LIVENAIS est élu secrétaire de séance.

FINANCES

2024 - 053 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 - 054 : REMBOURSEMENT ANTICIPE DES PRETS MON170293CHF001, MON170294CH001, MON170298CHF00 AUPRES DE DEXIA CREDIT LOCAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 055 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 056 : REFINANCEMENT DES EMPRUNTS EN FRANCS SUISSES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

LOTISSEMENTS

2024 – 057 : VENTE DU LOT N° 54 – LOTISSEMENT DU MAINE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ENVIRONNEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

BATIMENTS

2024 – 059 : VENTE DU 89 RUE DE LAUBINIÈRE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SOCIALES

2024 – 060 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ARS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2024 – 061 : RENOUVELLEMENT ADHESION - FONDATION DU PATRIMOINE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES SCOLAIRES

2024 – 062 : SUBVENTION AUX ACTIVITES CULTURELLES – ECOLE ST JOSEPH – ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 063 : PARTICIPATION SCOLAIRE - ELEVES SCOLARISES A CRAON EN ULIS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 - 064 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GENERAL

Annule et remplace la délibération n° 2024 – 053 du 4 juin 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2024 – 065 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET GENERAL

Annule et remplace la délibération n° 2024 – 055 du 4 juin 2024.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le 11 juin 2024.

***Le Maire,
Patrick GAULTIER***